

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction et Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GOUESLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34, et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout département est facultative dans le Journal du Lot.

PAROLES IMPARTIALES

Entre toutes les affaires fameuses que le XIX^e siècle a vu se dérouler, il n'en est pas qui marquera davantage dans son histoire que celle qu'il n'est même plus besoin de désigner par son nom pour que chacun sache de quoi l'on parle, — hélas, depuis combien de temps.

Les débats qui viennent de s'ouvrir devant le Conseil de guerre de Rennes seront-ils les derniers, et la France, l'an prochain, sera-t-elle soustraite au cauchemar qui l'obsède, lorsque de tous les points de l'univers, les étrangers accourront pour assister au merveilleux spectacle dont Paris sera le théâtre.

Au nom des plus grands intérêts qui soient au monde, ceux de la justice, du patriotisme, de l'humanité, on ne saurait trop ardemment le souhaiter.

Qu'on le veuille ou non, l'affaire Dreyfus a causé dans l'esprit public une sorte de déséquilibre auquel il serait infiniment désirable de mettre enfin un terme.

Peut-être le philosophe qui, après bien des années écoulées, trouvera dans l'éloignement de l'histoire le calme nécessaire pour l'apprécier avec un absolu sang-froid, s'étonnera-t-il des passions si profondes, si vives, qu'elle a soulevées. Il en recherchera les raisons, et, sans nul doute, il sera amené à reconnaître que le plus souvent ces raisons n'ont rien de commun avec la raison, avec le droit. Il fera aussi la part des faits contingents et accessoires qui, dans cette affaire plus qu'en toute autre, n'ont cessé de venir se greffer sur le seul fait qu'il semblait y avoir intérêt à examiner, à débattre, à juger. Bien vite, enfin, il sera amené à reconnaître que l'objet même du litige, pour ne pas dire le corps du délit, était infiniment moindre que les contemporains ne se sont pris à le croire.

Que Dreyfus eût ou non trahi, ni la face du monde, ni l'état de l'Europe, ni la situation de la France n'eussent été changés.

Coupable, il n'y aurait eu qu'un criminel de plus.

Innocent, l'infortuné n'eût pas été le premier, ni le dernier qui ait été appelé à souffrir des conséquences d'une erreur judiciaire.

Le coupable acquitté, l'innocent condamné, — ne serait-ce pas dépasser, dans une proportion un peu plus qu'anormale, les limites de l'utopie que de voir là autre chose qu'un accident trop commun dans l'histoire de la justice et de l'injustice humaine ?

Ce n'est donc pas par lui-même que cet « accident » conservera dans l'avenir un grave caractère, mais bien plutôt par suite des circonstances dans lesquelles il s'est produit et aussi des courants contraires que l'on a vus s'y heurter et dont l'affaire Dreyfus aura contribué à mettre en lumière toute la puissance.

N'aura-t-elle pas montré, notamment, quel chemin, malgré les étapes précédemment franchies, il restera encore à parcourir pour que l'esprit français, sinon l'esprit humain arrive, dans la pratique de la justice, à faire abstraction des questions de religion, de caste, de catégorie sociale.

D'un côté, l'on aura vu des hommes trouvant tout naturel, croyant même fort désirable et très justifié qu'elles priment jusqu'à l'idée de justice et de droit, tandis que les autres estiment que cette idée de justice et de droit ne saurait être primée par rien.

« L'honneur de l'armée, a dit à la Cour de cassation, M. Ballot-Beaupré, ne saurait exiger le maintien au bain d'un innocent. »

Ce que l'éminent rapporteur a dit pour l'armée, on pourrait le répéter pour la magistrature, pour la religion, pour tout le reste.

Non, mille fois non, il ne saurait y avoir de droit contre le droit.

N'eût-elle servi qu'à mettre un peu davantage encore en lumière cette éternelle vérité, la trop célèbre affaire dont le Conseil de guerre de Rennes est saisi à son tour, n'aurait pas contredit à la foi invincible qu'il est permis de conserver dans la marche ininterrompue des principes d'égalité et de justice, nagnère affirmés avec tant d'éclat par la Cour de cassation, et qui restent l'honneur, l'espérance, la raison d'être de l'humanité.

C. R.

M. DELCASSÉ A PETERSBOURG

Le Temps a reçu de Pétersbourg l'intéressante correspondance que voici :

Pétersbourg, 24 juillet / 5 août.

M. Delcassé a eu la gracieuseté de me recevoir ce samedi à notre ambassade, dans le cabinet aux merveilleuses tapisseries de M. de Montebello.

Après avoir salué et complimenté le ministre, je risquai une ouverture vague et lui la mine interrogatrice et déferente de celui qui voudrait bien « interviewer » un peu.

Déclarations du Ministre

« C'est la première fois de ma vie que je me prête à l'interview », s'écrie en riant M. Delcassé.

Puis il ajoute du ton le plus net :

« Vous pouvez démentir formellement tous les commérages — d'ailleurs contradictoires — que débitent certains journaux français et étrangers à propos de mon voyage en Russie. Hier, au cours d'un entretien le deux heures, nous n'avons pas même fait, le comte Mouraviev et moi, la moindre allusion aux questions actuelles de notre politique intérieure. Il s'agit tout simplement d'une visite rendue, et cela même implique que l'union franco-russe, loin de se détendre, s'est plutôt resserrée encore davantage.

« Pétersbourg est venu plusieurs fois à Paris, eh bien ! aujourd'hui Paris vient rendre à Pétersbourg sa visite la plus récente. La Conférence de la Haye, due à l'initiative magnanime de l'empereur Nicolas II, a montré d'un bout à l'autre, sans aucune fausse note, l'accord parfait des délégués français et russes. Jamais, vous pouvez l'affirmer hautement en mon nom, jamais les rapports entre la France et la Russie n'ont été plus étroits, plus cordiaux, plus intimes, plus « confidents ». Telle est la vérité stricte, complète, absolue. »

J'essaie d'amener un instant la conversation sur l'affaire :

« Comment a-t-on osé parler de pression ? s'écrie M. Delcassé. Le gouvernement s'en remet entièrement à la sagesse des juges militaires. Un détail qui a son prix : c'est par les journaux que le ministre a connu la date exacte fixée par le président du conseil de guerre pour le commencement du procès ! Quant à l'issue, tout membre du gouvernement que je suis, je serais incapable de hasarder le moindre pronostic. »

Une liasse de papiers à la main, le comte de Montebello paraît ; je me lève, et je

prends congé de M. Delcassé, qui retournera à Paris comme il en est venu, — directement.

Deux Toasts

Voici le texte des deux toasts échangés samedi soir entre les deux ministres des affaires étrangères français et russe, au grand banquet donné par M. Mouraviev en l'honneur de M. Delcassé.

M. Mouraviev s'est levé le premier et a porté le toast suivant :

« Messieurs,

« C'est en souhaitant la bienvenue à mon cher collègue de France que je lève mon verre pour boire à sa santé et pour lui exprimer les remerciements que nous lui devons d'avoir montré une fois de plus par la rapidité de son voyage, à quel point les liens qui unissent si intimement la France et la Russie rapprochant Paris et Pétersbourg. »

M. Delcassé a répondu en ces termes :

« Messieurs,

« Je suis profondément touché de la réception qui a été faite ici au ministre des affaires étrangères de la République française, et en même temps qu'eux je m'estime heureux de déclarer après vous, Monsieur le Comte, que les liens unissant nos deux pays pour leur commun bien-être sont devenus plus étroits et le deviendront encore davantage dans l'avenir.

« Permettez-moi de boire à votre santé, et d'exprimer la conviction que par l'échange futur des visites amicales, la distance entre Paris et Pétersbourg deviendra encore moins grande. »

L'affaire Dreyfus

Les audiences actuelles étant consacrées à l'examen du dossier secret — il en sera encore ainsi jusqu'à samedi — les journaux ont peu de renseignements sur le procès en cours, c'est dire que sous ce rapport la lecture des feuilles quotidiennes manque, en général, absolument d'intérêt.

Tout ce que l'on sait, c'est que la salle d'audience est complètement isolée. Seuls les membres du conseil de guerre, les juges suppléants, le commissaire du gouvernement et son adjoint, le greffier, le capitaine Dreyfus et ses défenseurs, M^{es} Colenot et Hild, assistent aux audiences.

Le capitaine de gendarmerie préposé à la garde de l'accusé est chaque fois invité à se retirer.

Comme renseignements c'est maigre, on le voit, il convient donc d'attendre la suite des débats pour parler plus longuement de cette affaire.

LE PROCÈS DREYFUS

Le procès Dreyfus est à peine commencé, écrit le *Petit Bleu*, et déjà on fait des pronostics sur son issue. On n'a, on ne peut avoir aucune donnée, mais on invoque l'attitude du président, celle de l'accusé. Les gestes de M. le colonel Jouaust semblent jouer un grand rôle. Il paraît qu'à un moment il a haussé les épaules !

En tous cas, disent les nationalistes, vous reconnaîtrez que Dreyfus n'est pas sympathique.

Voilà bien de nos Français ! Ne nous guérirons-nous jamais de notre manie de juger sur les apparences et de faire des généralisations hâtives ! Il en est du capitaine Dreyfus comme des condamnés à mort, dont on apprécie la conscience d'après leur attitude devant la guillotine. S'ils marchent à l'échafaud crânement, ce sont des cyniques ; s'ils tremblent, ce sont des lâches.

Comment voulez-vous qu'on acquitte un

homme qui est antipathique ? Sa tête ne plait pas, sa voix est parfois voilée ; il y en a plus qu'il ne faut pour être certain qu'il a trahi et qu'il est le dernier des misérables. Les débats sont inutiles. A quoi bon entendre des témoins, à quoi bon plaider, il n'y a plus qu'à remplir la petite formalité du jugement et à quitter Rennes.

Ces conclusions ne nous étonnent pas ; elles sont dans la logique de ceux qui luttent désespérément pour obtenir une condamnation — l'accusé fût-il innocent. Il s'agit bien de Dreyfus ! Ce n'est jamais qu'un juif qui a beaucoup trop fait parler de lui.

S'il était resté tranquillement à l'île du Diable, personne ne lui aurait rien dit. On lui aurait accordé l'oubli, et avec cela il vivrait bien heureux. Mais il veut faire proclamer son innocence ! Sa famille, ses amis et en dehors d'eux, tous ceux qui ont soif de justice, ont fait campagne. Les décisions de la Cour de cassation leur ont donné raison. Attends, attends un peu ! il y a le conseil de guerre.

Et on explique aux juges qu'ils doivent condamner Dreyfus. Un homme qui n'est pas sympathique a bien mérité le bagne.

L'Affaire et la presse

Le Radical. — De M. Ranc : « L'acte irréparable que redoutait le général Gonse, que redoutait le général de Boisdeffre, que redoutait le colonel Henry, c'était le suicide ou simplement la fuite. Je ne crois pas que ce bravache Esterhazy se fût tué, mais certainement s'il n'avait pas eu la certitude d'être couvert, protégé, sauvé par l'état-major, il aurait filé. Or, la fuite, c'était l'aveu de son crime et la démonstration de l'innocence de Dreyfus. »

« Personne, à ce moment, n'eût pensé autrement. Y a-t-il quelque chose de changé ? Non. La fuite c'est toujours l'aveu de la culpabilité du crime, Esterhazy a un sauf-conduit, il peut parler, il peut mentir sans qu'il lui en coûte un cheveu. Pourtant, il n'ose pas affronter le débat, il se dérobe aux confrontations : il a peur. Les juges qui sont d'honnêtes gens et de loyaux soldats comprendront que l'absence d'Esterhazy, c'est la preuve directe de l'innocence du capitaine Dreyfus. »

L'Echo de Paris. — De M. Q. de Beaurepaire : « Nous demandons au président du conseil de guerre de Rennes de faire acte d'impartiale justice en appelant comme témoins M. le commandant d'Ormescheville d'une part, M. Ranson et ses confidents de l'autre. Hier encore, j'étais prévenu qu'il existe à Rochefort un témoin de la découverte décisive des pièces cachées sous les vêtements de Dreyfus. J'ignore bien entendu, si l'indication est exacte ; j'ai affaire à des adversaires si ineptes ! Dans le doute, j'ai conseillé à ce témoin éventuel de s'adresser, si sa déclaration est sérieuse, à M. le président du conseil de guerre. »

Le Gaulois. — Le général Mercier parlera-t-il ? Oui, il parlera, et sa déposition sera aussi nette et décisive que possible. Il parlera sans réticence, sans mystère. Je puis même ajouter qu'il parlera longtemps, car il ne faudrait pas supposer que sa déposition puisse tenir en l'énoncé d'un fait brutal. Elle amènera la contradiction et ce ne sera pas certes un des spectacles les moins dramatiques du procès que celui qui nous montrera M. le général Mercier et M. Casimir-Périer face à face à la barre.

L'Aurore. — De M. Clémenceau : « A moins qu'on ait cherché tout exprès des témoins en Chine ou dans le ballon de l'expédition Andrée, en supplément d'enquête, on aurait bien vite éclairci tout ce qu'il serait besoin de savoir. Ce n'est pas nous qui refuserons l'investigation la plus complète puisque tout notre effort a été d'y contraindre nos adversaires. Mais M. Mercier a eu cinquante mois pour rassembler ses « preuves », nous devons les supposer toutes prêtes. M. le colonel

Jouaust, qui avec grande raison a déjà fait citer les principaux témoins de Quesnay, ne fera évidemment aucune difficulté de mander à la barre tous les nouveaux témoins qu'il peut être utile d'interroger. Il ne nous reste donc qu'à attendre avec tranquillité le coup de théâtre qu'on nous annonce. Nous en avons vu d'autres. »

Le Siècle. — « Un bien informé » pose dans le *Siècle* les questions suivantes : « Oui ou non, le général Mercier va-t-il voir le président du conseil de guerre de Rennes ? Oui ou non, essaie-t-il, soit de l'influencer, soit d'avoir par lui des renseignements sur le huis clos ? »

Le « bien informé » fait ensuite l'historique du rôle joué par le général Mercier : « Il paraît, dit-il, que Mercier déclarera qu'il a fait cambrioler un coffre-fort de l'ambassade d'Allemagne. »

De deux choses l'une, ou cette expédition criminelle a donné des résultats, alors où sont les pièces n'ont-elles pas été communiquées au conseil de guerre de 1894 ? Pourquoi n'ont-elles pas été communiquées à Picquart, chez du bureau des renseignements ? Ou cette expédition criminelle n'a rien rapporté.

Dans les deux cas, elle ne prouve rien contre Dreyfus ; elle ne prouve que la mauvaise foi ou la crédulité de Mercier ; ou Mercier a ajouté foi à cette histoire inventée par quelque agent qui voulait toucher une forte somme, et il montre qu'il est dépourvu de tout esprit de critique ; ou il fait semblant de croire à cette histoire, et il reste l'homme qui glissait dans ce dossier la pièce : « Canaille de D... » et la fausse traduction de la dépêche Panizzardi. »

La Petite République. — De M. Jaurès : « Ce qui est grave, c'est que les juges militaires semblent ignorer complètement l'affaire qu'ils ont à juger. On m'assure qu'ils n'ont même pas ouvert les volumes de la Cour de cassation. Pour eux, elle ne compte pas ; ils ne la connaissent qu'à travers les analyses trompeuses et les commentaires mensongers de la *Libre Parole* et de l'*Echo de Paris*. »

En réalité, ils ont tout à apprendre, ils n'ont dans l'esprit que des notions confuses et des préventions. Mais le sentiment de leur responsabilité suffirait, je crois, à éveiller leur pensée. Dès la première audience, ils ont tout écouté avec un soin visible et en prenant minutieusement des notes.

Le péril n'est donc pas dans l'ignorance ou les préventions des juges, si épaisse que soit cette ignorance, si tenaces que puissent être ces préventions, car tout cela finirait bien par se dissiper. Le péril est dans la conspiration permanente des généraux aux abois. Ils savent qu'ils jouent une partie suprême et ils sont résolus à profiter de l'absence de préparation des juges pour les éblouir de leurs mensonges et les étourdir de leur autorité.

Ils comptent sur leur prestige de chefs pour violenter le cerveau des juges. Et Mercier qui a osé aller voir et entretenir longuement le colonel Jouaust, Mercier qui, dans des conciliabules quotidiens avec d'autres généraux organise la suprême défense des bandits et des faussaires, essaiera évidemment de les troubler par de théâtrales affirmations. Il y aurait folie à permettre à ces grands criminels ce jeu d'offensive.

Nous, combattants de ce grand drame, nous répétons encore bien haut aux scélérats qui tentent en vain un dernier effort, que jamais nous ne désarmerons devant leur érimé. Pour l'humanité menacée, nous sommes prêts à donner s'il le faut, tout notre effort toute notre liberté, toute notre vie. Honte à la France, si dans cette bataille de la vérité et du droit, elle ne fait pas reculer par un élan unanime la bande de généraux prévaricateurs, des faussaires et des bourreaux ! »

INFORMATIONS

Réunion des ministres

Les ministres se sont réunis ce matin à Rambouillet, sous la présidence de M. Loubet.

Le comte de Munster

L'empereur d'Allemagne a conféré le titre de prince au comte de Munster, ambassadeur d'Allemagne à Paris, pour son action à la conférence de la Haye.

L'Explosion de Lagoubran

L'explosion de la poudrière de Lagoubran occupe à nouveau les journaux de Toulon. Il paraît que les victimes de cette épouvantable catastrophe attendent encore — depuis près de cinq mois — la distribution des secours que le Parlement a votés en leur faveur. Jusqu'à ce jour, les sinistrés n'ont été secourus que grâce aux souscriptions volontaires du public. Les journaux toulonnais prétendent que le ministère de la marine, chargé de la distribution des fonds votés par le Parlement, exige des sinistrés la renonciation formelle à tous droits éventuels, ce qui annulerait ainsi par avance toute réclamation ultérieure. Aucune des victimes de la catastrophe n'ayant encore consenti à renoncer à ses droits, les fonds de secours du Parlement n'ont pas encore été distribués.

Les Tirailleurs de Marchand

Le *Galatz* partira de Marseille le 12 pour Toulon, afin de prendre à son bord les tirailleurs soudanais de la mission Marchand. Les tirailleurs ne toucheront leur solde qu'à Dakar.

C'est le lieutenant Puck qui est chargé de les reconduire.

Graves incidents au Tonkin

La *Politique coloniale* reçoit de son correspondant particulier le télégramme suivant :

Hanoi 3 juillet. — Les événements qui se sont produits à Mong-Tzé ont eu une extrême gravité.

Les mineurs chinois ont lacéré un drapeau français, brisé la hampe et pillé les bureaux du consulat français. M. Doumer a massé sur la frontière dans les environs de Lao-Kay deux mille soldats européens et quatre batteries d'artillerie, afin d'occuper Mong-Tzé.

Le gouverneur général attend des instructions du ministère, mais je suis en mesure de vous affirmer que, si la réponse n'est pas favorable à une action rapide et décisive, M. Doumer donnera sa démission.

D'autre part, à la suite des attentats commis à Quan-Tcheou-Wan contre les représentants de la France, 1,200 hommes ont été débarqués par ordre de M. Doumer afin d'assurer le respect des droits de la France.

En Tunisie

Voici la répartition, par nationalité, des étrangers ayant fait leur déclaration de séjour :

Italiens : hommes, 16,351 ; femmes, 10,806 ; enfants, 36,709. Total, 64,866
Anglo-Maltais, 12,732 ; Espagnols, 913 ; Grecs, 527 ; Autrichiens, 302 ; Hollandais, 389 ; Suisses, 283 ; divers, 485. Total, 79,497.

Les Grèves

A la suite d'une réunion tenue à la Bourse du travail, une partie des ouvriers du gaz de la ville de Paris se sont mis en grève. Ce sont les ouvriers de la distillation, les chauffeurs et quelques auxiliaires.

On compte 3000 grévistes.

CHRONIQUE LOCALE

Conseils municipaux

La 3^e session ordinaire des conseils municipaux dite session d'août, se tiendra cette année du 6 au 20 août.

Dans le cas où ce délai serait insuffisant pour l'expédition des affaires, la session pourrait être prolongée, sur la demande des maires, par le préfet ou les sous-préfets.

Elections des juges consulaires

En exécution des instructions préfectorales adressées à MM. les maires du département, les conseils municipaux doivent profiter de la session d'août pour procéder au choix de deux délégués qui doivent participer à la confection de la liste.

Étoiles filantes

Les étoiles filantes vont sillonner notre ciel pendant quelques nuits ; du 9 au 14, une petite pluie d'étoiles sera visible à Paris ; l'essaim des *larmes de saint Laurent* est, en effet, signalé par les astronomes.

Cet essaim, composé d'étoiles filantes très lumineuses, apparaît une fois par an ; il sera, cette année, particulièrement important.

CAHORS

Manœuvres

Le journal *La Dépêche* publie aujourd'hui le programme des grandes manœuvres qui doivent avoir lieu au commencement du mois de septembre, et auxquelles le 7^e de ligne doit prendre part. Le public a été un peu surpris par cette publication. Il croyait que la présence non douteuse de la fièvre typhoïde dans notre garnison, quoique le nombre des malades ne soit pas encore considérable, ferait renoncer le commandement à ces manœuvres. Tout le monde sait aujourd'hui que le surmenage, les fatigues exagérées préparent aux maladies épidémiques un terrain favorable. Tout le monde sait que les manœuvres de trois jours faites dernièrement ont amené une légère mais très nette recrudescence dans le nombre des malades. Tout le monde sait enfin qu'il y a eu trois décès par fièvre typhoïde, et cela malgré les soins intelligents et assidus du service médical.

N'est-on pas, dès lors, en droit de craindre que des manœuvres de vingt jours vont avoir les conséquences les plus déplorables ?

Nous sommes les premiers à reconnaître qu'il ne faut pas se laisser aller à une pusillanimité exagérée, que le métier de soldat ne s'apprend pas sans fatigues, mais il nous semble qu'à des circonstances exceptionnelles il faut des mesures exceptionnelles.

Le colonel Marcot sait aussi bien que personne que, si entraîner les hommes et les préparer à la guerre constitue une tâche patriotique, le même patriotisme commande de ménager les existences et de ne pas les compromettre inutilement.

Enseignement Secondaire

M. Anglade, professeur d'allemand au Lycée de Cahors, est nommé professeur d'allemand au Lycée de Périgueux.

C'est un avancement dont nous félicitons vivement M. Anglade.

Rapatriements

Les bureaux de la place, à Marseille, ont été avisés de l'arrivée de nouvelles troupes venant d'Algérie et de Corse, qui vont être rapatriées progressivement.

L'autorité militaire aura à s'occuper de leur transport immédiat dans leurs garnisons d'origine.

Hier et aujourd'hui, des détachements importants sont arrivés par paquebots. Ce sont des 4^{es} bataillons empruntés aux corps d'armée de l'intérieur qui furent expédiés en Afrique et en Corse pendant les mois de décembre et de janvier. On les rapatriera en grande partie, sauf les renforts envoyés en Tunisie, lesquels seront probablement maintenus, de même que les batteries d'artillerie envoyées comme renforts.

On sait que le 7^e de ligne avait fourni une centaine d'hommes. Ces braves troupiers ne tarderont donc pas à rentrer à Cahors.

Petits potins

Sous ce titre nous avons publié, samedi, quelques lignes qui ont ému M. le Supérieur du collège des Petits-Carmes.

Mardi soir, en effet, M. le Supérieur nous adressait, avec la mention « personnelle », un numéro de la *Défense* contenant un article de lui.

L'article était fortement crayonné et les mots : « Réponse aux potins » se trouvaient en marge de l'article.

Cette réponse qui affecte des allures de franchise est tout au plus un trompe l'œil ; M. le Supérieur voudrait payer d'audace, qu'il soit bien convaincu cependant que personne ne s'est laissé prendre à ses explications embarrassées. Encore que nous puissions, par exemple, prouver, par le témoignage de très honorables prêtres ou par l'article de l'*Express du Midi* du 8 courant, que M. le Supérieur... commet une erreur lorsqu'il affirme, avec quelque témérité, n'avoir eu connaissance du refus des Dominicains QUE LE SOIR de la distribution des prix des Petits-Carmes, nous pensons qu'il est, actuellement, superflu d'insister. Le public est fixé sur la valeur de certaines affirmations de M. le Supérieur, et il peut dire à M. l'abbé Magne, avec le chef du clergé diocésain : « vos dénégations n'ont plus aucune valeur ! »

Mais nos *Petits potins* faisaient allusion aussi à des faits d'un ordre tout différent dont la *Défense* ne souffle mot.

M. le Supérieur est un homme vraiment peu bavard à certaines heures !...

Musée municipal

M. le ministre de l'Instruction publique, par sa décision du 5 août, a autorisé la construction du Musée sous la réserve que le jardin potager du Lycée serait, aux frais de la ville, remblayé au niveau des terrasses dont il est entouré.

Les travaux de fondations seront donc entrepris incessamment.

Tué par la foudre

Avant-hier matin, le nommé Delon, Jean, âgé de 32 ans, demeurant aux Junies, commune de Cahors, a été tué par la foudre au moment où il mangeait la soupe, assis à la table de sa cuisine. La foudre a pénétré dans la maison en passant par un carreau, et en est sortie par la porte d'entrée après avoir foudroyé le malheureux Delon.

Delon qui était marié, vivait séparé de sa femme.

L'Orphéon de Cahors

C'est samedi prochain, 12 août, que l'Orphéon quittera Cahors, pour se rendre à Pamiers, où il va prendre part au Concours Musical qui aura lieu, dans cette ville, les 13, 14 et 15 août courant.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME DES 10 ET 13 AOUT

Marche des Mousquetaires,	Kohlemann.
Le Domino Noir, ouverture,	Auber.
Sonate en ut mineur.	Beethoven.
Ballet de Faust,	Gounod.
Tic-Tac, polka.	Strobl.

De 8 h. 1/4 à 9 h. 1/2 (Allées Fénélon.)

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 8 au 10 août 1899

Naissances

Rigal, Odette-Irma, rue St-Barthélemy, 35.
Sinlou, Gustave Vincent-Antoine-Etienne, rue Victor Hugo.

Mariage

Combarieu, Jean-Elie, commis des Postes et Télégraphes et Génies, Marie-Louise, sans profession.

Décès

Vignal, Pierre, soldat au 7^e de ligne, 23 ans, célibataire, à l'hospice.
Delon, Jean, cultivateur, 30 ans, aux Junies.
Lurie, Jean, cultivateur, 80 ans, au lieu dit Petit Versailles.

Arrondissement de Cahors

SAINT-MEDARD-CATUS. — On nous écrit : A quand la laïcisation de notre école de filles, dont la direction est confiée à une religieuse âgée de près de 60 ans et non pourvue du brevet de capacité ?

Il serait désirable dans l'intérêt des enfants que cette laïcisation eût lieu à la rentrée des classes.

Nous comptons que nos édiles feront tout ce qui dépendra d'eux dans ce but et qu'ils tiendront à honneur de satisfaire aux prescriptions de la loi sur la laïcité de l'enseignement.

PROMILHANES. — Dans sa séance du 6 août le conseil municipal a désigné MM. Olié et Bach, conseillers municipaux, pour faire partie de la commission chargée de la révision de la liste consulaire.

MAUROUX.

On nous écrit : Pourquoi notre maire reste-t-il en fonctions malgré les prescriptions de l'art. 21 de la loi du 4 mars 1889 dont il connaît la teneur ? A l'Administration d'aviser.

Foire. — Bœufs cours toujours bas. Petits attelages, id. Breaux de 250 à 400 fr. la paire. Moutons gras 65 cent. le kilo ; autres de 10 à 25 fr. l'un. Petits porcs de 20 à 25 fr. l'un. Canards de 3 à 4,50 la paire. Lapins domestiques 25 cent. la livre. Poules de 4 à 4,50 la paire. Poulets de 1,50 à 3 fr. id. Œufs 60 cent. la douzaine. Choux pour planter 30 cent le 100.

LAUZÈS. — Adjudication. — Le 3 septembre aura lieu, à la mairie de Lauzès une adjudication pour l'établissement de deux lacs communaux.

SABADEL (Lauzès). — M. Bastide Jean-François adjoint au maire de notre commune est décédé le 27 juillet.

Il remplissait ces fonctions depuis le mois de mai 1896.

BOULVÉ. — *Nécrologie.* — La mort vient d'enlever la jeune Shara Boudet, âgée de 15 ans. Elle a succombé aux suites de la fièvre typhoïde. Nos condoléances aux parents si cruellement éprouvés.

SÉRIGNAC. — Un orage des plus violents avec éclairs et roulements de tonnerre a éclaté pendant 1/2 heure avant-hier au soir. Il n'est cependant pas tombé beaucoup de pluie, ce qui aurait fait beaucoup de bien aux récoltes. La foudre est tombée à plusieurs endroits, notamment sur une bâtisse appartenant à M. Delrieu où il y avait 3 cochons, deux ont été foudroyés.

L'HOSPITALET. — Dans sa séance du 30 juillet, le Conseil municipal a voté une somme de 300 fr. pour la réparation de l'église de Granéjoul.

Arrondissement de Figeac

CAPDENAC. — *Erratum.* — Dans le numéro du 8 août, en relatant le suicide qui s'est produit à Capdenac-le-Haut, nous avons dit que c'était M. Lacoste, boulanger au chef-lieu de cette commune, qui s'était suicidé en se précipitant dans un puits.

M. Lacoste, boulanger, est en parfaite santé. C'est le nommé Clément Lacoste, cultivateur au même lieu, qui s'est suicidé. Aucun lien de parenté n'existe entre les deux familles.

SAINT-CÉRÉ. — Par arrêté de M. le Ministre de l'Instruction publique du 9 de ce mois sont approuvées :

1° La transformation de l'école primaire supérieure de garçons, de Saint-Céré en école de plein exercice.

2° La création d'un 3^e emploi d'instituteur dans ledit établissement.

Arrondissement de Gourdon

CARLUCET. — *Cuique suum.* — On nous prie d'insérer la note suivante :

Entre autres griefs, on reprochait à un de nos fonctionnaires ses trop nombreuses absences; une enquête fut ordonnée. on fit semblant de la faire.

Bien que soigneusement triés sur le volet, quelques témoins se crurent obligés d'attester la parfaite exactitude des faits incriminés. La dessus, grand ire du commissaire enquêteur, qui espérait n'avoir pas à entendre la moindre parole désobligeante pour son cher subordonné. — Ils avaient du reste fort bien manœuvré tous deux dans ce sens. — Sachez Monsieur, clamaît le commissaire enquêteur, que ces absences n'ont rien de reprehensible, je les avais autorisées. — L'Etat c'est moi. Quoi !

Ce Monsieur voudrait-il bien nous dire alors pourquoi, connaissant les absences, au moins bi-hebdomadaires de son subordonné, il vient de l'autoriser aujourd'hui à prendre 15 jours de congés de plus que ses collègues qui se sont pourtant montrés pleins de zèle et de dévouement ?

Suffrait-il donc par hasard de recevoir Gamelle à sa table, ou Badinguet dans sa voiture pour avoir droit à toutes les faveurs de cette pauvre Marianne ?

Nous osons espérer qu'on reconnaîtra sous peu cette regrettable erreur et qu'on aura hâte de la réparer.

Le *Statu quo* serait honteux

FLOIRAC. — Le Conseil municipal est convoqué pour le dimanche 13 août à l'effet d'élire un adjoint au maire, en remplacement de M. Lacassagne proclamé maire le 30 juillet dernier.

SAUVETAGE IMPRÉVU

(suite)

Aimer, penser, vouloir sont les trois couleurs fondamentales du spectre mental.

Avoir bonne figure devant la mort cela fait partie du savoir-vivre.

Il y a bien des façons d'aimer; pour certaines âmes débiles, donner son cœur est une façon de s'en débarrasser.

Il ne faut pas dire d'un homme qu'il a de la bravoure, mais qu'il a été brave; qu'il est juste, mais qu'il a bien jugé. Aucun mérite n'est sûr du lendemain.

Telles bonnes actions n'ont pas d'autre but que de nous désennuyer du vice.

L'amour vrai est un fruit d'arrière-saison; jusqu'à cette maturité souveraine on n'a de l'amour que la curiosité ou le frisson.

Une borne gênante, d'avoir gêné quarante ans, devient sacrée.

BULLETIN FINANCIER

L'ensemble du marché des fonds publics français et étrangers est plus faible, mais le marché des valeurs industrielles et celui des actions de nos sociétés de Crédit se maintient très ferme.

La pénurie des affaires est toujours grande. Le 3 0/0 reste à 99,67 au lieu de 99,82, précédente clôture; le 3 1/2 0/0 cote 101,67; l'amortissable n'a pas été coté.

La Banque de France est à 4,020.

Le Comptoir National d'Escompte s'inscrit à 601; le Crédit Foncier s'avance à 707, le Crédit Lyonnais est demandé à 957 et la Société Générale à 600.

Le Lyon sans changement cote 1,860.

Nous retrouvons le Suez à 3,550.

Parmi les fonds étrangers, l'Extérieure recule à 61,05, l'Italien à 92,20, le Portugais à 24,05, le Russe 3 0/0 1891 à 89 97, la Banque Ottomane à 565. Il n'y a eu aucune négociation sur le Turc D.

Les actions de l'Epicycle sont à 125; rappelons que ce Carrousel sera édifié à proximité de l'Exposition de 1900.

A VENDRE

UN FONDS DE PHARMACIE

Tablettes, étagères, comptoirs, poterie, etc.

S'adresser à M. SÉGUY agent général du *Phénix* à Cahors.

Bibliographie

Lectures pour Tous

Le onzième numéro des *Lectures pour Tous* vient d'être mis en vente.

Comme toujours et plus que jamais, ce numéro appelle et captive l'attention par l'intérêt palpitant de ses récits, voyages, curiosités scientifiques, romans, et la perfection de ses illustrations et gravures.

En voici le sommaire :

La Capture de Samory, journal de route du capitaine Gouraud; Comment naissent, vivent et meurent les Statues, par Ch. Moreau-Vauthier; La Route sous-marine; La Princesse muette, conte du temps passé, par Pierre Mille; Les souffrances de Claude Blouet, nouvelle par André Theuriet; La Maison du silence, La Trappe et les Trappistes; Giroflé, Girofla, ronde populaire; Les drames du Cervin, par Charles Rabot; Incroyables aventures de Louis de Rougemont (suite).

Les *Lectures pour Tous*, dont le prix est si modique, 50 centimes seulement, constituent la véritable Revue de famille.

Abonnements. Un an : Paris, 6 fr.; Départements 7 fr.; Etranger, 9 fr.

TOUR DU MONDE. — Journal des voyages et des voyageurs. — Sommaire du N° 33 (12 août 1899.)

1° Voyage en Syrie et en Mésopotamie, (De Damas à Bagdad), par M. le Baron d'Oppenheim attaché au Consulat général d'Allemagne au Caire, traduit de l'allemand et résumé par M. Henri Jacottet.

2° A travers le monde : Excursion au col d'Iséran (fin) par J. Daigret.

3° Missions politiques et militaires : Comment le Capitaine Cazamajou et ses soldats furent massacrés.

4° Civilisations et religions : Usages de Pâques dans la province de Brandebourg.

5° A travers la nature : Où disparaissent les cadavres des animaux.

6° La lutte économique : Notre Marine marchande.

7° L'Expansion Coloniale : L'Avenir du Soudan égyptien. — Une appréciation peu favorable.

8° Aux pays inconnus : Récit d'un Membre de l'expédition antarctique belge.

9° Questions politiques et diplomatiques : A Saint-Domingue. — Un tyran nègre. — La situation de la République.

10° Livres et Cartes.

11° Conseils aux voyageurs : Le Collectionneur des Plages — Recherches à faire à Dunkerque et dans ses environs. — Caractère de la côte. — Co qu'on y trouve sur la plage. — Sondages intéressants, par Paul Combes.

Abonnements : Un an, 26 fr. Six mois, 14 fr.; Union Postale : Un an, 28 fr. Six mois, 15 fr.

Le numéro : 50 centimes.

Bureaux à la librairie Hachette et Cie, 79, boulevard Saint-Germain, Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 139^e livraison (12 août 1899.)

Le cérémonial du mariage en Grèce, par L. Viator. — Le page de J'hanna, par M^{me} la Comtesse de Houlletot. — Le chassé, par Charles Diguat. — Mor du pôle, par Daniella d'Archez. — Le serpent de mer, par Emile Maison. — Ascensions en cerf volant par Daniel Bellet.

Abonnements : France : Un an, 20 f. Six mois, 10 fr. Union Postale : Un an, 22 fr. Six mois 11 fr. Le numéro : 40 centimes.

Hachette et Cie boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine, Paris. — Sommaire du 10 août 1899.

V^o Nacla : Chronique. — Edgy Un Poète. — Louis Eault : Myrto (suite). — Paul Bonhomme : Prisme d'amour (suite). — Capitaine Daarit : L'invasion noire (suite). — Eugène Chavette : Fil-à-beurre (suite). — Alfred Sirven et A. Siégel : Le dernier des d'Artaignan (suite). — V^o Nacla : Trilby (suite).

Fête de l'Assomption

15 AOUT 1899

A l'occasion de la fête de l'Assomption, la Compagnie d'Orléans rendra exceptionnellement valables pour le retour jusqu'aux derniers trains du lundi 21 août les billets aller et retour à prix réduits qui auront été délivrés, aux conditions de son tarif spécial G. V. n° 2, du vendredi 11 au dimanche 20 août inclus.

Ces billets conserveront la durée de validité déterminée par ledit tarif lorsqu'elle expirera après le 21 août.

EN 20 JOURS
GUERISON RADICALE de l'Anémie
Par l'ELIXIR de ST-VINCENT-DE-PAUL
Seul Produit autorisé spécialement.
Pour Renseignements, s'adresser chez les
SEURS de la CHARITÉ, 105, Rue Saint-Dominique, PARIS
GUINET, Pharmacien-Chimiste, 1, Passage Saulnier, Paris.
En vente dans toutes les Pharmacies

Minerai de SOUFRE de BIABAUX

Pour remplacer avantageusement et économiquement les sulfatages liquides, composé à l'état naturel de **Soufre natif**, de **Sulfate de chaux** et de **Schiste bitumineux**.

Tel qu'il sort de la carrière, il est un préservatif infailible contre la **Gelée printanière** et l'**Oidium**; c'est un insecticide de premier ordre pour la Vigne, les Arbres fruitiers et les Plantes potagères.

Mélangé à 10 0/0 de sulfate de fer, prévient la **Chlorose** et l'**Anthracnose**.

Mélangé à 10 0/0 et 5 0/0 de sulfate de cuivre, prévient le **Mildiou** et le **Black-Rot**.

S'emploie en poudre, par injection au soufflet, à la pelle ou à la main, et réalise une économie de 80 0/0 sur les sulfates liquides et les bouillies.

Se méfier des contrefaçons, exiger la marque **LE VOLCAN**

A CAHORS s'adresser à M. DESPRÉS, ingénieur, Agent général de la Compagnie.

FEUILLETON DU « Journal du Lot » 26

LES

MASQUES DE SUIE

PAR PAUL MAHALIN

PREMIÈRE PARTIE

La recherche de l'inconnu

VII

LES PASSE-PORTS

— Parbleu ! murmura Beauport, comme celle que j'ai retrouvée brune tout à l'heure, était rousse en ce temps-là.

Tout ce colloque avait lieu à voix basse.

— Ah ça ! interrogea le marquis avec impatience, m'apprendrez-vous, citoyens, ce que signifie cette inspection ?

— Dame bourgeois, fit Pierrin, c'est que vous ressemblez furieusement à quelqu'un...

— Et à qui ?

— A un scélérat qui a mérité d'avoir le coupé plutôt douze fois qu'une.

Mademoiselle de Noyan poussa un petit cri. Le gentilhomme se tourna vers elle, lui sourit galamment et la salua de la main. Puis se servant une larme de curaçao, il reprit du ton le plus léger.

— Fâcheuse ressemblance, en vérité ! Voilà

que je vais épouvanter les dames ! D'honneur, c'est à en changer sa tête contre celle du citoyen capitaine ou du citoyen meunier.

Celui-ci n'avait pas cessé de considérer le jeune homme avec une scrupuleuse attention. A son tour il dit à Beauport :

— Décidément, nous nous trompons compère ; l'autre est mort et bien mort, et je ne crois pas aux revenants.

— J'en suis bien revenu, moi ? repartit l'ancien brigadier de Moret.

— Meshuy ! c'est que vous n'aviez pas la conscience chargée. Aussi vous avez suragné. Un crime sur la conscience, c'est quasiment une pierre au cou; il n'y a rien de pareil pour vous tirer au fond.

En ce moment le maréchal des logis entra, la mine assez pénaude.

— Eh bien ? s'informa vivement le capitaine, et cette femme.

— Hélas ! mon supérieur, disparue, évaporée, en laissant tout son étalage sur le pavé. Les camarades et moi nous avons battu en vain le champ de foire et les auberges.

— Hé ! marquis, fit Beauport avec ironie, en connais-tu beaucoup de ces négociantes en plein vent qui abandonnent leur marchandise pour le plaisir de glisser entre les doigts de la gendarmerie.

Valleroy haussa les épaules.

— Est-ce que je suis responsable de la fuite de cette femme.

— En attendant, insista le capitaine, tu vas venir t'en expliquer avec moi à la mairie.

— A la mairie ? Est-ce que mon passe-port n'est pas en règle ? Est-ce que je n'ai pas satisfait à tout ce qu'exige la loi ?

— C'est possible, mais ça ne suffit pas. As-tu à Montereau quelqu'un qui réponde de toi ?

— Je vous répète que je suis né à l'étranger, que la révolution m'y a surpris, et que j'ai mis pour la première fois le pied dans ce pays lors de ma radiation de la liste des émigrés, il y a un mois. Je n'y puis donc connaître personne, sauf l'ancien intendant du château de Valleroy, et le notaire de Sens, qui a examiné mes titres de propriété.

— On fera venir le notaire et l'intendant. Pour le moment, dépêchons... La municipalité nous réclame...

— Vous m'arrêtez ?

— Pas précisément. Je te consigne jusqu'à ce que je sois sûr de ton identité. Flageolet, je t'autorise à offrir le bras à monsieur.

Le maréchal des logis fit un pas. Mais mademoiselle de Noyan se plaça entre lui et le gentilhomme. Comme tous les assistants, la jeune fille avait suivi cette scène avec un intérêt qui se doublait chez elle d'un sentiment indéfinissable d'anxiété et d'émotion. Son teint s'était animé; ses yeux brillaient d'une flamme fière.

— N'approchez pas, dit-elle au sous-officier en protégeant le marquis par un geste de dignité.

Puis interpellant le capitaine d'un ton sérieux et décidé :

— Je connais monsieur, ajouta-t-elle, et je répons de lui.

Il y eut une sorte de brouhaha de surprise parmi les auditeurs. Vaudrillan n'était pas le moins étonné de cet incident. Mais, dans les circonstances les plus exorbitantes, l'ancien agent savait garder le masque du vidame Gobe-Mouche.

Christiane poursuivit avec noblesse :

— M. de Valleroy a exposé héroïquement sa vie pour sauver la mienne; c'est un vrai gentilhomme. Il ne saurait donc y avoir rien de commun entre lui et le malfaiteur avec lequel on semble ici prendre à tâche de le confondre.

Elle désigna le marquis à Vaudrillan :

— Est-il possible ? Monsieur, je vous suis tout acquis.

— Capitaine, continua Mlle de Noyan avec un air de conviction qui la rendait plus belle encore, capitaine, vous devez être bon juge en matière de courage.

— Certes, je le crois, maugréa d'un ton maussade le vieux soldat, tout défermé de cette intervention inattendue.

— Eh bien, pensez-vous qu'un homme qui brave la mort pour conserver à l'existence une créature qui lui est complètement étrangère, pensez-vous, dis-je, que cet homme mérite d'être en butte à je ne sais quels soupçons ridicules et odieux !

J'ai affirmé que M. de Valleroy est honnête et vaillant; je le répète et je le répéterai hautement devant qui de droit, si la parole que je vous engage ne vous semblait point, par hasard, une garantie suffisante.

(A suivre)

L'hôtellerie sanglante

PAR PAUL MAHALIN

DEUXIÈME PARTIE

XV

LA VEILLE DES NOCES

» La romance en vogue, quoi ! Tirée de la circonstance ! C'est en chantant que nous avons commencé d'opérer sur le champ de foire de Vittel, c'est en chantant que nous finirons dans les caves du « Coq-en-Pâte ».

» N'oubliez pas de vous armer. Il y aura peut-être du grabuge.

» Avec lequel j'ai l'avantage d'être votre élève dévoué.

DÉCADI FRUCTIDOR

» Post-Scriptum. — Ne cherchez pas votre « fondère » tabatière de rechef et en continuant. C'est moi qui l'ai. Je vous l'ai « refaite » itérativement dans la voiture en vous quittant. »

XVI

LE JOUR DES NOCES

L'église, — dont le clocher lançait à tous les vents du ciel ses plus éclatants carillons,

et dont la nef resplendissante de cierges et fleurie comme un reposoir, s'emplit du bourdon des chœurs, des accents solennels de l'orgue et des vapeurs parfumées de l'encens, — l'église, disons-nous, débordait de curieux.

Ceux qui n'avaient pu y entrer encombraient le porche et les rues avoisinantes. On s'était battu pour voir entrer la noce. On se battait à nouveau pour la voir sortir. Vittel était là, en entier — et les Armoises pareillement.

Vous auriez même remarqué dans la foule plusieurs individus étrangers au pays : quatre commis-voyageurs, entre autres, et un marchand de laines alsacien.

Les quatre commis-voyageurs, — l'un de mine joyeuse et de solide encolure, — s'étaient rencontrés, le matin, à la porte du « Coq-en-Pâte », débouchant à cheval de routes différentes, — le manteau en bandouillère et la valise en croupe, comme il convenait à une époque où la vapeur n'était pas encore l'hippogriffe des Astolpes qui représentent le gros et le détail.

Mais au Coq-en-Pâte, bernique ! la porte restait close pour ceux qui n'étaient pas invités. L'ainé des Arnould l'avait dit la veille : — On ne se marie pas tous les jours !

Nos compagnons s'étaient donc rabattus sur le Grand-Vainqueur, où le marchand de Strasbourg les avait devancés, et où, tandis que l'on préparait leur déjeuner, l'un d'eux avait demandé à l'honnête Mansuy :

— Ah ça ! est-ce que c'est la fête de l'endroit ?

— La fête de l'endroit, citoyen !
— Parbleu ! ces cloches en branle, ces gens en l'air, ces habits des dimanches ?
— Faites excuses, citoyen, c'est à cause de la noce.

— La noce ? Il y a une noce ? Messieurs, en attendant que nous prenions notre pâture, je propose d'aller nous assurer si la mariée est jolie...

L'Alsacien avait appuyé :
— « Ia wohl, » et che fais afec fus, si fus fulez bien le bermette...

Tous les cinq s'étaient mêlés à la plantureuse cohue qui obstruait les abords de l'église.

Joë Blagg se trouvait au premier rang des badauds. Une voix fredonna derrière lui :

A la Monaco

L'on chasse et l'on déchasse...

Il se tourna et aperçut à ses côtés un Allemand ventripotent avec un mortier de fourrure à queue de rat enfoncé jusqu'aux sourcils, une lévite de courte taille, des bottes de postillon, une pipe de porcelaine, et des yeux de basilic abrités sous des lunettes bleues, — qui lui souriait en murmurant :

— Ia wohl...

En même temps, chacun des commis-voyageurs éparés dans la masse acheva le couplet *mezza voce*.

A la Monaco

L'on chasse comme il faut.

— Sapristache ! pensa Joë, la comédie peut commencer : les artistes sont à leur poste.

La cérémonie était terminée. L'abbé Bros-

sard, qui avait officié, venait de bénir les deux époux. Pour accompagner la sortie du cortège, l'orgue attaqua de toutes ses batteries la « Marche des Tartares, » de Lodoïska, l'opéra en vogue.

Le brigadier Jolibois — en grande tenue — parut sur le seuil de l'église, et de ce ton de commandement qui n'appartient qu'à la gendarmerie :

— En arrière, ouvrez vos rangs !... Pour deux liards de place, s'il vous plaît, paysans de la campagne et bourgeois civils !... Laissez passer le lieutenant et la « lieutenant » — conjugalement parlant !...

Un couple agréable à voir, cette « lieutenant » et ce lieutenant.

Celui-ci, radieux, épanoui, superbe, sous l'uniforme que nous avons décrit !

Celle-là, belle comme un ange dans sa toilette blanche, avec le bouquet de fleurs d'orange à la ceinture, la couronne traditionnelle sur ses cheveux blonds nattés, et le brouillard de guipure de son voile ouvragé par la sœur de Philippe ! Belle de la joie et de l'amour dont elle sentait palper le cœur vaillant de son mari !

A leur aspect, un brouhaha s'éleva de l'assistance — dans lequel l'admiration et l'envie se combinaient à doses égales, — et Joë Blagg ne put s'empêcher de glisser à l'oreille de son voisin.

— Une paire de tourtereaux à qui nous allons faire — cette nuit — un riche cadeau de noce !...

(A suivre.)

Bibliographie

Le Portrait, adorable comédie en vers de MM. B. Millanvoye et Cressonnois. Trop aimé et Réfractaire, deux saynètes pleines de gaieté et d'esprit, de Xanrof, viennent de paraître dans les *Pièces à succès*, chez Flammarion ; ce sont deux brochures à 0,60 remplies d'illustrations photographiques qui donnent l'illusion d'un spectacle dans un fauteuil.

Librairie Flammarion 26, rue Racine, près l'Odéon.

L'Ami de la Maison de Pierre Veber, de Pierre Wolff L'Inroulable, Les Chaussons de Danse, d'Auguste Germain et Dent pour Dent d'H. Kistemaekers, voici quatre petites pièces en un acte, d'auteurs très parisiens, qui viennent de paraître dans la série des *Pièces à succès* que publie l'éditeur Flammarion. Chacune de ces pièces est illustrée de nombreuse photographies d'après des instantanés pris pendant les représentations, fixant l'attention du spectateur qui, en même temps que de la lecture jouit de la représentation ; chaque pièce ne coûte que 0,60. C'est la réalisation du théâtre pour tous. O passe de délicieuses soirées en feuilletant ces luxueuses brochures.

REVUE POLITIQUE ET PARLEMENTAIRE. — Directeur : Marcel Fournier. — Abonnement. — France : 25 fr. ; Colonies et Union postale : 30 fr. ; le numéro 3 fr. — A. Colin et Cie, éditeurs, 5 rue de Mézières, Paris. — Sommaire du n° 62 (10 Août)

I. — Articles :

1. De la Dissociation et de la Concentration des Partis Politiques, par M. Raoul de la Grasserie.
2. Les Destinées de la Russie au point de vue Nationaliste, par M. Philharmonios.
3. Le Cheval de Guerre et l'automobilisme, par M. Paul Baubygnny.
4. Le Bill d'Indemnité, par M. Ignace Tambaro.
5. De la création de l'Outillage Economique aux Colonies : Subvention ou Souscription ? par M. Paul Bourdaria.

II. — Variétés, Notes, Voyages, Statistiques et Documents :

- 1° Le Monopole de l'Alcool en Russie, par M. Jacques Bertillon.
- 2° La Politique Coloniale de la Révolution Française, par M. Arthur Girault.
- 3° Un Officier du Travail Parlementaire. Catalogue Méthodique des documents Législatifs et Parlementaires (1871-1899), réunis et classés au Bureau Parlementaire, par M. Marcel Fournier.

III. — Revues des principales Questions Politiques et Sociales :

- 1° Revue du mouvement Socialiste, par M. J. Bourdeau.
- 2° Revue des Questions de Transports, par M. C. Colson.

IV. — La Vie Politique et Parlementaire à l'Étranger :

- 1° Pays-Bas, par M. Macalester Loup.
- 2° Belgique, par M. Lorand.
- 3° Chine : Notes Economiques et Commerciales (3^e article), par ***

V. — La Vie Politique et Parlementaire en France :

- 1° La Vie Politique Extérieure du Mois, par M. Alcide Ebray.
- 2° Chronique Politique Intérieure par M. Félix Roussel.
- 3° La Vie Parlementaire, par ***.

VI. — Chronologie Politique Étrangère et Française, par ***.

VII. — Bibliographie, par XXX.

LE MONITEUR DE LA MODE

paraissant tous les Samedis

20 PAGES GRAND FORMAT

LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES

CONTIENT :

PLUS DE MODELES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX A L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS

QU'UN AUTRE

3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs

EDITION 2 : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 2^e, 3^e et 4^e N^{os}.

3 MOIS : 8 fr. 50 — UN AN : 28 francs

ABEL GOUBAUD, Éditeur, 3, r. du 4-Septembre

MORUINE SOUQUE

Remplacement complet de l'HUILE de FOIE de MORUE

L'emploi de l'Huile de foie de morue n'est pas possible au delà de l'hiver. C'est cependant au printemps et en été qu'il est le plus nécessaire de recourir à une médication à la fois dépurative et fortifiante.

La Moruine répond à ce besoin signalé par tous les médecins. La Moruine est essentiellement le médicament de toutes les SAISONS.

Une boîte de MORUINE (poudre qu'on dissout aux repas dans l'eau, le lait, le vin, etc.) renferme tous les principes actifs de trois litres d'Huile de foie de Morue.

Dans toutes les Pharmacies. — Prix : 3 fr. la boîte.

Il suffit de goûter la MORUINE pour s'assurer qu'elle est acceptée par les estomacs les plus délicats et les plus difficiles. Les enfants la réclament toujours comme un véritable régal.

Envoi franco d'un échantillon (1/4 de boîte) avec notice explicative contre 0 fr. 90 cent. timbres-poste, adressés à :

E. FALIERES & Co, 25, cours des Girondins, LIBOURNE.

GUERISON

Certaine et Radicale de toutes les AFFECTIONS de la PEAU

Dartres, Eczéma, Acné, Psoriasis, Herpès, Prurigo, Pityriasis, Lupsis, etc., etc.

MEDECIN DES HOPITAUX

Ce Traitement qui a été essayé dans les HOPITAUX avec le plus grand succès et répété à l'Académie de Médecine ne gêne pas du travail ; il est à la portée des petites bourses, et, dès le 2^e jour, il produit une amélioration sensible.

M. LENOIR, Médecin Spécialiste, ancien Aide-Major des Hôpitaux N^{os} 9, rue de Turin, PARIS. Consultations gratuites par Correspondance.

PIANOS ET MUSIQUE

A. DENAU

65, Boulevard Gambetta, Cahors.

Comptoir de Musique de 10,000 morceaux. — Pianos des meilleurs facteurs. — Lutherie. — Fournitures pour fanfares. — Location de Pianos, à partir de 8 fr. par mois. — Accords. — Réparations.

PHOTOGRAPHIE D'ART

VALDIGUIÉ

CAHORS, 5, RUE DU PORTAIL-ALBAN

Lauréat aux grandes Expositions internationales, etc.

HUIT DIPLOMES D'HONNEUR

HORS CONCOURS. MEMBRE DU JURY

Vues de Cahors et des environs. — Reproduction de vieilles photographies pour l'industrie et les arts.

Agrandissements garantis inaltérables, ayant pour ces travaux obtenu les plus hautes récompenses. — On opère la nuit et dans tout endroit privé de lumière, par procédés brevetés.

La plus belle installation de toute la région

Pas de marches à monter

Atelier de pose au rez-de-chaussée

MAISON

LOUBEYRE

COIFFEUR-PARFUMEUR

Inventeur breveté S. G. D. G. — Patente en France, Angleterre, Belgique

CAHORS, Boulevard Gambetta, CAHORS

Premier Prix à toutes les Expositions
Hors concours — Membre du Jury

Cette Maison se recommande par la nouvelle installation de son **Salon de Coiffure** (Hommes et Dames). Des employés des premières maisons y sont constamment attachés et on peut être assuré d'y trouver toujours un service irréprochable. Elle pratique l'antiseptie comme aucune maison de Paris ou de province ne la fait encore et elle ne craint, de ce chef, aucune concurrence. « **Tout pour l'hygiène** » telle est la devise de la Maison.

M. LOUBEYRE vient de créer une *étuve modèle*, adoptée par les Hôpitaux de Paris agencée de façon à assurer la désinfection complète de tous les instruments de coiffeurs et autres. Cette étuve, qui va fonctionner dans son Salon, est appelée à devenir, à bref délai, le complément indispensable de toutes les Maisons de premier ordre en France et dans le monde entier.

ENTREPRISE ARSÈNE COLLET, FONDÉE EN 1855

CHANTIER DU CHEMIN DE FER. — AVENUE DES MARCHANDISES
(Près la gare des Marchandises. — CAHORS)

CHAUFFAGE ÉCONOMIQUE

PROVISIONS POUR L'HIVER

BOIS DE CHAUFFAGE EN CHÊNE SCIÉ ET FENDU

Le stère, sur le chantier, y compris l'octroi..... 8 fr.

Le stère, rendu franco à domicile..... 8 fr. 50

Copeaux de Bûchage et de Fendage, 5 fr. le stère (rendu franco à domicile)

S'adresser au chef du Chantier du Chemin de Fer, ou envoyer les commandes à

M. ARSÈNE COLLET

CHANTIER DU CHEMIN DE FER

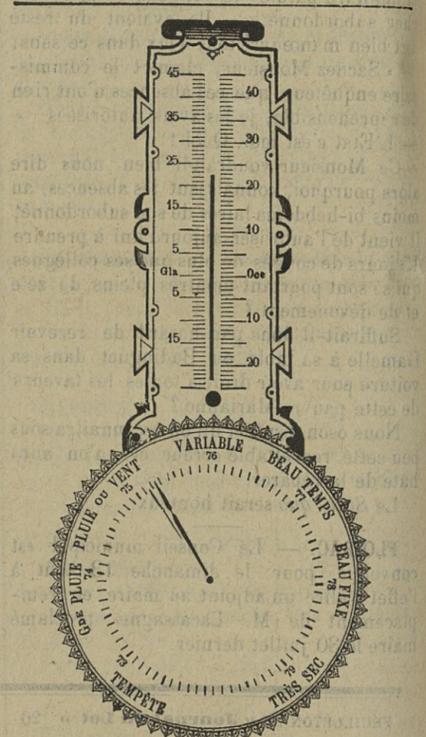
AVENUE DES MARCHANDISES
(Près la Gare des Marchandises)

LOTION ANTISEPTIQUE DU D^r GÉLIS

Contre les Pellicules et la chute des Cheveux

— Résultat garanti. Prix : 2 fr. 50 et 1 fr. 50. — Flacon n° 2 : 3 fr.

Un Prix-Courant est tenu à la disposition des clients pour tous les articles de Parfumerie des premières Maisons de France et de l'étranger.



Baro-Thermomètre.

Température minima du jour : 18.2

Id. maxima de la veille : 28.

Hauteur d'eau tombée la veille exprimée en millimètres : 0

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.